



### La loi sur les 35 heures... Responsable de tous les maux de la terre ? ? ? ?

Adam et Eve expulsés du paradis	c'est la faute aux 35 heures
La peste noire du Moyen Age	c'est la faute aux 35 heures
La débâcle de 1940	c'est la faute aux 35 heures
Les marées noires	c'est la faute aux 35 heures
Le réchauffement de la planète	c'est la faute aux 35 heures
La défaite de l'équipe de France de foot en coupe du Monde	c'est la faute aux 35 heures
La canicule de cet été	c'est la faute aux 35 heures
Les incendies de forêts	c'est la faute aux 35 heures
La non-victoire de l'équipe de rugby en coupe du Monde	ce sera probablement la faute aux 35 heures
Enfin le déficit du budget	c'est encore la faute aux 35 heures.
Messieurs nos gouvernants, arrêtez de prendre la "France d'en bas" et les salariés de GFI « que pour des idiots et des demeurés ! ».	

### Le « Monopoly » des SSII s'accélère .....

Cet été et ce début d'automne s'annoncent propice en termes de réorganisations, rachats, prises de participations et tutti quanti. Le paysage des SSII est en train de bouger c'est le moins que l'on puisse dire !

Une des premières annonces a été le rapprochement entre Cap Sogéti et Transiciel. A ce jour, si les discussions continuent, pas de décision officielle. Une rumeur (persistante) évoquerait l'intérêt de H.P. pour Cap Gémini. Ensuite cela a été ATOS qui divulguait le rachat de SEMA à SCHLUMBERGER, créant ainsi un des leader de l'infogérance en Europe. Dernière annonce d'importance (à ce jour 16 octobre 2003) le projet de SOPRA visant à récupérer une partie d'Inforsud (550 personnes).

Une question vient à l'esprit de tous les salariés de l'entreprise : que fait pendant ce temps-là GFI ?

Sommes-nous absents de ces discussions ?

Sommes-nous "rachetables" (et par qui ?) ?

Allons-nous voir ressurgir le dossier Thalès IS réactualisé ?

Comme la course aux mariages et à la recherche de l'effet d'échelle à l'air de s'emballer, GFI est-il encore un acteur qui compte ??

### 100 % des gagnants ont tenté leur chance :

Votre employeur (GFI) vous licencie pour refus d'une mission éloignée, alors que vous avez simplement exprimé le souhait de travailler près de chez vous. De plus vous n'avez pas eu d'ordre de mission !

Faites comme Hervé G. licencié à Nantes en octobre 2000. Il a saisi le conseil des Prud'hommes avec le soutien du syndicat SUD. GFI Informatique a été condamné à plus de **10 000 euros** pour l'avoir licencié sans "motif réel et sérieux". Le Tribunal n'a pas retenu l'existence d'un refus de mission, puisqu'aucun écrit ne permettait de l'attester.

**Prud'hommes, affaire suivante !**

### Chômage technique à Toulouse : ou comment se faire un peu d'argent de poche sur le dos des salariés

Depuis début octobre une trentaine de salariés de Toulouse est au chômage technique. La baisse d'activité imputable aux restrictions de certains gros clients (France Télécom, CNES) a semble-t-il amené GFI à rechercher une solution.

On met des salariés (en intercontrat) au chômage technique, cela va permettre de les payer 75% au lieu de 100% et en plus cela va permettre à GFI de toucher des allocations de la DDTE à hauteur de 314 euros par mois et par salarié concerné : « c'est tout bénéf pour GFI ! ».

Une fois de plus, ce sont les « lampistes » qui payent ! S'ils sont en interchantier ce n'est pas de leur faute !

Mettre les gens en chômage technique pour récupérer les subventions de l'Etat c'est une façon « originale » de combler la situation de cette agence. Aujourd'hui c'est Toulouse, demain à qui le tour ?

### Les jours de congés :

Tout salarié de GFI qui a plus d'un an d'ancienneté a droit à 27 jours de congés payés. A cela vient s'ajouter 10 jours de RTT : 6 RS (à l'initiative du salarié) + 4 RE (à l'initiative de l'employeur).

Il existait dans cette entreprise, un « usage » qui voulait que les dates de prise de ces congés (hormis les 4 RE) étaient « négociées » en bonne intelligence entre le collaborateur, sa hiérarchie et son client.

Les temps changent et les pratiques aussi.

En plus de 4 RE, la direction, qui a décidé 3 jours de fermeture des établissements en 2004 « exige » que ces jours soient des CP et non pas des RTT. Cela ressemble à un « hold-up ».

D'un côté, un mail (émanant de la direction) demande aux managers que d'ici à fin 2003 les collaborateurs « facturés » (c'est-à-dire en mission) s'abstiennent de poser des CP ou RTT, afin d'augmenter au maximum le nombre de jours « productifs ».

Toute demande de congés dans cette période sera attentivement « étudiée ».

Toute absence injustifiée pourrait avoir des « conséquences graves ! ».

De l'autre, on incite « très fortement » les intercontrats et les administratifs à prendre le maximum de congés d'ici fin 2003.

Si cela continue, ils vont bientôt nous dire avec qui, où et quand nous devons partir en vacances.

### Primes aux commerciaux, pourquoi pas et les autres alors !!!

Pour lutter contre le nombre trop important d'intercontrats, la direction vient de décider de réactiver une vieille formule : allouer aux ingénieurs commerciaux des primes (entre 1 000 et 1 500 euros) pour le placement des intercontrats de longue durée (entre 4 et 6 mois ou plus) sur des missions de plus de 3 mois.

Motiver et récompenser des salariés pour le travail pour lequel ils ont été embauchés, au syndicat Sud cela nous paraît normal et sain.

Pourquoi ne pas aller plus loin et récompenser aussi les collaborateurs qui par la qualité de leur travail et la prestation qu'ils offrent à leurs clients arrivent à faire prolonger leur mission au delà de ce qui était initialement prévu ?

Pourquoi ne pas primer aussi les assistantes qui font leur gestion dans les délais et qui répondent au téléphone ? Pourquoi ne pas valoriser aussi les représentants du personnel qui défendent efficacement les salariés de GFI ??

### Pour contacter le syndicat Sud Groupe GFI : liste des délégués syndicaux :

Denis	ALVAREZ-PEREZ	Industrie	06 85 77 94 06
Pierre	CLAVERIE	Toulouse	06 75 54 57 06
Didier	FAYE	Lyon	06 11 13 13 59
Sophie	GOOSSENS	Bordeaux	06 86 82 55 35
Claude	GRAEFFLY	Strasbourg	06 86 56 59 61
Antoine	HUOT	Grenoble	06 68 52 34 44
Alain	KAING	Ile-de-France	06 60 71 36 30
Patrick	NICOLON	Nantes	06 84 82 08 53
Francesco	PROPATO	Progiciels	06 88 72 21 36
Michelle	SPANO	Aix-en-Provence	06 09 82 36 80
Serge	VALY	Lyon	06 68 52 36 32

-----<  
Bulletin d'adhésion au syndicat **S. U. D. Groupe GFI**

NOM \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Agence \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Qualification \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Solidaires  
Unitaires  
Démocratiques



**Retourner ce bulletin complété et signé à Serge Valy GFI 5 place Charles Béraudier 69003 LYON**